

14^e Semaine des médias à l'école - Fiche pédagogique

Periscope : réaliser les conséquences de ce qu'on diffuse !

**Public concerné : 12-14 ans**

Cycle 2/3 du Plan d'études romand (PER).

Durée de l'activité : 1-6 périodes

Matériel nécessaire : smartphones et / ou tablettes avec applications dédiées.

Objectifs du PER concernés :**Éducation aux médias :**

FG 21-31 MITIC : Utilisation d'un environnement multimédia et production de réalisations médiatiques

FG 34 — Planifier, réaliser, évaluer un projet et développer une attitude participative et responsable

Français :

L1 21 : Lire de manière autonome des textes variés et développer son efficacité en lecture.

L1 22 — Écrire des textes variés à l'aide de diverses références.

L1 38 — Exploiter l'écriture et les instruments de la communication pour collecter l'information, pour échanger et pour produire.

Résumé

Proposition d'une démarche réalisée avec des élèves de l'enseignement spécialisé à l'école secondaire. Il s'agit de se renseigner sur leurs connaissances et usages de [Periscope](#), puis de créer un projet d'utilisation en contexte scolaire en réalisant différents apprentissages ciblés. Periscope est une application pour smartphone qui existe depuis 2015. Elle permet de diffuser du contenu vidéo en direct sur internet. Auparavant, il était tout à fait possible de le faire mais cela était techniquement moins abordable. Cette application a permis de libéraliser cette pratique pour le meilleur et (parfois) le pire. Différents articles ([thot cursus](#) et [netpublic](#)) trouvés sur le web évoquent des possibilités d'utilisation à l'école. Il s'agit

essentiellement de propositions de pédagogie active comme de créer des journaux vidéos quotidiens ou hebdomadaires ou des conférences ou présentations d'élèves pour se confronter à un public. Des experts (journalistes, écrivains, scientifiques...) ne pouvant se déplacer pourraient également donner des exposés par le biais de Periscope. Il est également suggéré d'utiliser cet outil comme aide aux devoirs ou moyen d'échanges et de communication entre élèves et ainsi co-construire les savoirs. Néanmoins, la thématique de la 14^{ème} Semaine des médias ayant pour sujet « *Toujours connectés ?* », soyons vigilants au temps consacré en ligne, en mesurant les incidences, les avantages, l'efficacité et aussi les inconvénients.

Objectifs

- Identifier les connaissances et les usages des élèves avec l'application Periscope
- Elaborer une charte d'utilisation du média « vidéo » sur Internet
- Créer une courte émission sur un sujet choisi par les élèves

DÉMARCHES SUGGÉRÉES

Dans un premier temps, il est intéressant de sonder les élèves s'ils connaissent, utilisent Periscope, et de quelles manières. Cette approche permet de mieux orienter le travail à effectuer, le but étant de faire prendre conscience aux élèves qu'il n'est pas anodin de s'adonner à cette pratique et qu'il y a des règles à respecter. Dans un second temps, il sera question de réaliser une production diffusée sur ce canal ou sur un autre. Le retour obtenu par les élèves ne sera pas forcément représentatif des usages réels, mais il permettra de mettre en évidence certaines pratiques. Les élèves ne semblent pas prendre conscience qu'il s'agit d'un média pour tous.

Phase 1 – Sondage

Il est particulièrement aisé de procéder à un sondage rapide, en utilisant par exemple Google formulaires, pour s'informer des connaissances des élèves au sujet de l'application et de ses usages. Il est aussi possible de le faire oralement, mais les informations seront plus précises par écrit. La possibilité d'autoriser l'anonymat donnera des réponses plus sincères. Le sondage effectué en classe m'a personnellement permis de mettre en évidence une connaissance de l'existence de cette application et de son usage. Tous les élèves sondés la connaissent et la moitié l'a déjà utilisée. L'usage principal est : *"se marrer avec des copains et faire des live"*. De prime abord, les élèves peinent à imaginer un usage "sérieux" possible à l'école. Ils proposent des idées de vidéo-surveillance : *"le directeur pourrait voir en direct ce qu'il se passe en classe"*. L'aspect "voyeur" et "sécuritaire" semble prendre le

dessus sur les apprentissages et activités réalisables avec cet outil. Ils ne semblent pas véritablement saisir qu'il s'agit d'une télévision ouverte à tous !

Phase 2 – Fixer un cadre d'utilisation

Le recours à Internet, et plus particulièrement à l'image, nécessite un cadre, des règles et une charte. Il est fondamental de cadrer l'activité, de réfléchir à ce que nous pouvons faire et ne pas faire. Le passage par la charte permet de mettre un cadre et des garde-fous. Il est, à mon sens, nécessaire que ce soient les élèves qui rédigent les propositions et idées dans la charte. Il est possible et intéressant d'utiliser la [charte](#) du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN) pour faire une "piqûre de rappel" et également aider les élèves dans la démarche. Ceux-ci savent qu'ils n'ont pas le droit de photographier et filmer sans autorisation, mais il est fondamental qu'ils le verbalisent. Certains élèves ont également eu connaissance du suicide qui a eu lieu en direct ou des écarts de conduite d'un célèbre joueur de football. Enfin, ils sont conscients que parfois des élèves diffusent sur Periscope ce qui se passe en classe.

Phase 3 – Réaliser le sujet et le diffuser

Une émission ou un sujet filmé se prépare. Tout d'abord, il s'agit de trouver un sujet, puis de rédiger le contenu et de prévoir le matériel nécessaire. Les élèves peuvent s'appuyer sur le document « [le reportage-interview](#) » s'ils souhaitent réaliser une interview. L'écriture peut se faire sur un prompteur (par exemple l'application DV prompteur [ios](#) et [android](#)). Ensuite, il s'agit de filmer

la séquence en utilisant éventuellement des filtres (application [MSQRD](#)) pour que les élèves ne soient pas reconnus et enfin réaliser le montage avec l'usage d'un fond vert pour un meilleur rendu et plus de perspectives. L'application green screen sous iOS permet l'incrustation et iMovie le montage définitif. Dans une démarche de pédagogie universelle, il est nécessaire de trouver des solutions pour que chacun puisse participer, y compris des élèves qui ne pourraient pas lire le prompteur. Ainsi, l'oreillette ou le passage par la voix de synthèse peuvent être des options compensatoires.



Enfin, la complexité des différentes tâches permet à chaque élève de trouver un rôle à sa mesure. Certains rédigeront le contenu, alors que d'autres le présenteront, pendant que d'autres encore filmeront ou s'occuperont du montage. Cette activité est intéressante et dynamique pour les élèves puisqu'ils réalisent concrètement quelque chose qu'ils pourront diffuser par la suite s'ils le souhaitent. Nous n'avons pas

utilisé Periscope, qui nécessite le direct. Je ne pense pas que ce soit approprié dans un cadre scolaire. En effet, il est nécessaire de préparer la diffusion, le direct est à mon sens trop stressant et risqué pour les élèves. Il est préférable de diffuser le contenu sur Twitter ou YouTube une fois le montage terminé.

Conclusion

La démarche est ambitieuse et difficile. Mon expérience s'est révélée compliquée avec un groupe d'élèves très hétérogène. La démarche n'est malheureusement pas comprise en termes d'apprentissages. Les élèves peinent à mettre du sens. L'aspect récréatif de l'exercice prend le dessus sur la prise de conscience des objectifs réalisés. Le côté ludique et « fun » est encourageant pour les élèves. Mais il est frustrant pour le prof de constater que cette activité n'est pas considérée comme du "travail" puisqu'elle ne s'insère pas dans leur vécu et leur représentation de ce qui se fait dans l'enseignement ordinaire. Les élèves ont parfois proposé des sujets provocateurs, mais ils ne souhaitent pas qu'ils soient diffusés sur le Net. Ce qui montre tout de même une prise de conscience des éventuelles conséquences de ce qu'ils diffusent. Ils apprécient également l'utilisation de filtres pour protéger leur sphère privée.

Luca Ferrazzini, enseignant spécialisé, novembre 2016.



Liens (dans l'ordre d'apparition sur la fiche) :

Periscope

<https://www.periscope.tv/>

Periscope : du cauchemar aux usages pédagogiques

<http://cursus.edu/article/27207/periscope-cauchemar-aux-usages-pedagogiques/#.WDdQRi3hDIU>

Filmés à leur insu, des profs portent plainte (24 Heures du 29 avril 2016)

<http://www.24heures.ch/vaud-regions/filmes-insu-profs-portent-plainte/story/19757701>

Periscope : quelle utilisation en mode pédagogique ?

<http://www.netpublic.fr/2015/05/periscope-quelle-utilisation-en-mode-pedagogique/>

Charte du réseau pédagogique neuchâtelois (RPN)

<https://portail.rpn.ch/enseignants/fg/Pages/fg-ci.aspx>

Le reportage-interview

<http://www.e-media.ch/documents/showFile.asp?ID=7560>

Dv prompteur ios

<https://itunes.apple.com/fr/app/dv-prompter/id410825555?mt=8>

Dv prompteur android

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.iprompter.iprompt&hl=fr>

Application MSQRD

<https://itunes.apple.com/us/app/msqrd-live-filters-face-swap/id1065249424?mt=8>

Application green screen

<https://itunes.apple.com/us/app/green-screen-by-do-ink/id730091131?mt=8>

Annexe 1 : Charte du RPN

Ch@rte informatique du RPN

Dans notre classe, nous avons la possibilité d'utiliser l'outil informatique. L'ordinateur et Internet sont à disposition pour réaliser des activités pédagogiques. Ensemble, nous avons parlé des avantages et des risques de ce moyen d'information formidable; nous avons pris connaissance des règles qui encadrent son utilisation.



1. À l'école, je n'utilise l'accès à Internet qu'avec l'autorisation de mon enseignant-e. Il ou elle peut vérifier les sites visités.



2. Dans notre école, l'accès à Internet est réservé aux projets et travaux scolaires. Je ne télécharge pas de logiciels, de jeux ou de musique.

3. Tout ce que je trouve sur Internet n'est pas forcément vrai, d'actualité ou fiable.



4. Lorsque je découvre des contenus choquants sur Internet, j'en parle à un adulte de confiance.

5. Je n'ouvre pas les courriels avec des documents joints d'un expéditeur inconnu. J'assume la responsabilité des courriels que j'envoie.



6. Je ne donne pas d'informations personnelles (nom, numéro de téléphone, adresse de courriel, photo) à des personnes que je rencontre dans l'environnement Internet. Je ne remplis les formulaires en ligne qu'avec une grande prudence.



7. De nombreux éléments présents sur Internet sont protégés par le droit d'auteur; je ne peux pas en disposer librement.

8. Lorsque je publie sur Internet des informations dont je ne suis pas l'auteur, je cite les sources des images et des textes que j'utilise.



9. Grâce à Internet, je peux entrer en contact avec une foule de gens. Je prends garde à ne pas les blesser par mes propos.



10. Je ne peux pas publier des injures, des propos racistes ou diffamatoires ou des images malveillantes sur des sites, des réseaux sociaux, des forums, des livres d'or ou des commentaires de blogs. La même règle s'applique aussi au téléphone portable. La diffusion et le stockage de telles données sont également interdits.



11. Je garde mes mots de passe pour moi; ils sont comme les clés de ma maison. Toutefois, les enseignant-e-s du collège y ont accès et peuvent prendre connaissance des documents déposés.

12. La publication de photos de personnes sur Internet ne peut se faire qu'avec leur accord; seuls les prénoms peuvent figurer avec des photos sur un site scolaire.



13. Je n'ai pas le droit de publier du contenu sur le site de ma classe ou de mon école sans l'autorisation des enseignant-e-s. Je ne modifie pas les pages réalisées par mes camarades sans leur accord.



Annexe 2 : formulaire sondage Periscope

Periscope

*Obligatoire

Prénom :

facultatif

Votre réponse

Avez-vous déjà entendu parler de "périscopes" ? *

oui

non

Quelle est la fonction de periscope ? *

Votre réponse

Utilisez-vous periscope ? *

oui

non

Que faites-vous avec periscope ? *

Votre réponse

ENVOYER

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.